

Prise de position sur le Programme de consolidation 2011-2013 des finances fédérales (PCO 11/13)

Mesure No 710/A6100.0001 : Réduction des charges de fonctionnement d'Agroscope (Suppression du Haras national suisse d'Avenches)

Introduction

Le 14 avril 2010, le Conseil fédéral a mis en consultation le Programme de consolidation 2011/2013 des finances fédérales (PCO 11/13). De façon générale, ce programme se place à un mauvais moment (lente sortie de crise qui ne devrait pas être freinée, comptes de la Confédération positifs lors des années précédentes, dette publique réduite en 2009). Certaines mesures sont en claire contradiction avec l'évolution constatée ou avec des projets mis en œuvre récemment ou sont en opposition avec des mesures prises il y a peu, comme par exemple la nouvelle péréquation financière et répartition des tâches entre la Confédération et les cantons.

La filière suisse du cheval

Les rapports de l'Observatoire de la filière suisse du cheval (« Impact social, économique et environnemental du cheval en Suisse » 2007 et 2010) montrent que la filière du cheval s'est développée en Suisse comme dans tous les pays industrialisés durant ces 20 dernières années. La Suisse détient aujourd'hui, à peu de choses près, le même nombre d'équidés (env. 100'000) qu'au début du 20ème siècle. Cette croissance se poursuit de façon régulière et génère des produits qui profitent à l'ensemble de l'économie suisse. Dans un marché de plus en plus libéralisée, le cheval suisse doit faire face à une concurrence accrue. Pour cela, l'élevage et la formation des chevaux doivent pouvoir bénéficier d'un soutien publique fort en matière de recherche appliquée, de formation et de conseils afin de conserver le niveau actuel reconnu au plan international.

Malgré un déplacement de l'usage du cheval vers les secteurs des loisirs et du sport, celui-ci reste un animal de rente issu de notre agriculture, même s'il n'est pas principalement un maillon de la chaîne alimentaire. Près de 90% des chevaux sont en effet détenus dans des zones agricoles et y génèrent des revenus dans un environnement touché par de très importantes modifications structurelles. 10% de la surface agricole utile suisse est dédiée à l'élevage et à la détention de chevaux. La demande en chevaux est en constante augmentation. C'est une aubaine pour l'élevage suisse.

Le cheval répond aujourd'hui aux besoins d'une activité de loisir proche de la nature et est un trait d'union entre la ville et la campagne. Les chevaux sont formateurs de la personnalité, développent le sens des responsabilités chez les jeunes et les sociabilisent. D'autre part les activités en relation avec le cheval contribuent au maintien d'une bonne santé et participent à la recommandation générale d'augmenter le mouvement et le sport en plein air.

La détention et l'utilisation des chevaux nécessitent une solide formation et incluent des risques de conflits (zone de régénération, sécurité, éthique, protection des animaux, écologie). Les producteurs, les autorités, les organes d'exécution, les écoles, les universités, les associations, les marchands comme les utilisateurs finaux ont besoin d'une institution capable d'obtenir et de transmettre de manière neutre et à des prix abordables des connaissances en la matière.

Le Haras national suisse (HNS)

Le Haras national suisse d'Avenches a, durant ces dernières décennies, évolué du statut de dépôt d'étalons vers celui d'un centre de compétences reconnu sur le plan national et international pour toutes les questions qui concernent la détention et l'élevage du cheval. Outre la garde et la mise à disposition d'étalons reproducteurs de la race franc-montagnarde (nécessaire pour respecter la convention du 5 juin 1992 sur la diversité biologique (RS 0.451.43)), le Haras national remplit des tâches de recherche, de formation et de conseil indispensables à l'ensemble de la filière équine. L'intégration en cours du HNS en tant que groupe de produits 4 au sein d'Agroscope Liebefeld-Posieux (ALP) démontre d'ailleurs que la Confédération lui reconnaît un rôle essentiel dans la recherche, la formation et le conseil agricoles. En outre de nombreuses PME helvétiques profitent des travaux du HNS, ce qui favorise l'innovation. Ces tâches sont financièrement non lucratives et ne sont donc pas attractives pour le privé.

Il n'existe pas d'institution similaire en Suisse et cette infrastructure, optimalement située et qui tant pour des raisons d'indépendance que pour des questions pratiques, financières et immobilières ne pourrait être exploitée par le privé, offre toutes les conditions requises pour des études et des expertises neutres ainsi que pour des prestations de service orientées vers la clientèle, ces dernières générant actuellement un chiffre d'affaire annuel de 1,5 million. Les connaissances et les compétences de ses collaborateurs sont indiscutablement l'un des points forts du HNS. A ce jour, le Haras occupe 65 collaboratrices et collaborateurs. Il est ainsi un employeur important dans la Broye vaudoise et fribourgeoise.

- **Biodiversité**

Le Haras national suisse, par le biais de sa détention d'étalons, contribue de manière décisive au maintien de la race franches-montagnes, unique race autochtone suisse. Au contraire de l'industrie privée, le haras sélectionne aussi, afin de maintenir une diversité génétique, des étalons franches-montagnes issus de lignées moins à la mode, contribuant ainsi à la sauvegarde et à la variété de la race à long terme. Un dépôt de semences important est utilisé dans ce but. Les étalons du haras sont en outre indispensables dans les domaines de la recherche, de l'enseignement et de la formation.

- **Recherche**

La recherche au HNS est orientée vers la pratique dans les domaines de la reproduction et de l'élevage, de la détention, de la protection des animaux et de la prophylaxie. Cette recherche profite aussi bien au monde agricole (éleveurs et détenteurs) qu'aux utilisateurs finaux et aux pouvoirs publics (en particulier en matière de mise en œuvre de la législation sur la protection des animaux) .

Le réseau de recherche du HNS est aujourd'hui bien établi au niveau national et international et ses publications et contacts contribuent à la renommée de la Suisse en matière scientifique. La réunion annuelle du « Réseau de recherche équine » sous le patronat du HNS est une plateforme nécessaire au transfert de toutes ces compétences.

- **Conseils et prestations de services**

Le bureau de conseils « Cheval » est un canal supplémentaire de ce transfert de connaissances. Il revêt une importance nationale, car la vulgarisation agricole classique ne couvre pas les questions relatives au cheval. Ce bureau de conseils donne annuellement plus de 500 renseignements et rédige des expertises.

D'autres prestations de service, génératrices de revenus, sont également assurées en matière de reproduction équine ou de sélection et d'utilisation des chevaux.

- **Formation et perfectionnement**

L'offre de formation du Haras national suisse est variée. L'institution offre une dizaine de places d'apprentissage dans le domaine du cheval (écuyer, palefrenier) ou dans des professions manuelles rarissimes (maréchal, sellier, charron) ainsi que des formations commerciales et d'assistant(e) en médecine-vétérinaire.

Le HNS propose et s'engage en outre avec des partenaires (Haute Ecole Suisse d'Agriculture, les facultés Vetsuisse) dans la formation professionnelle de praticiens jusqu'au niveau universitaire et la formation post-grade des vétérinaires.

Il est la première institution accréditée par l'Office vétérinaire fédéral (OVF) pour la mise sur pied de cours obligatoires pour détenteurs de chevaux conformément à

l'Ordonnance sur la protection des animaux (OPAn). Le nombre d'heures d'enseignement dispensées par les collaborateurs du HNS a passé de 600 en 2004, à 1575 en 2009. Dans le même temps, le nombre de personnes ayant assisté à des cours a passé de 1900 à 4100. Entre 2008 et 2010, 500 détenteurs de chevaux ont été formés selon les dispositions de l'OPAn

Le HNS offre en outre annuellement à 90 stagiaires la possibilité de perfectionner leurs connaissances dans la filière du cheval.

Conclusion

Au vu de ce qui précède, il apparaît clairement qu'il est nécessaire que la Confédération maintienne un centre de compétence indépendant en matière équine. Aucune diminution des activités déployées à ce jour par le HNS n'est acceptable et, au contraire, un développement de l'offre de prestations en tant que groupe de produits au sein d'Agroscope Liebefeld-Posieux (ALP) est souhaitable. L'implication de l'ensemble de la filière dans ce processus doit être renforcée. Elle nécessite toutefois la mise en place de structures spécifiques, mise en place qui ne peut se faire que dans un climat de confiance en l'avenir tant de la part de la filière elle-même que du personnel du HNS. D'autre part il paraît nécessaire de pouvoir juger des résultats obtenus par l'intégration actuellement en cours dans Agroscope, résultats qui ne seront entièrement quantifiables qu'à la fin 2011.

En conclusion, la mesure de réduction des charges de fonctionnement d'Agroscope par la suppression du Haras national suisse d'Avenches au 31 décembre 2011 est **formellement rejetée**. Cette mesure engendrerait pour l'ensemble de la filière équine des conséquences négatives dépassant largement les minimales économies escomptées.